



EM

**DECLARATION DE L'AMBASSADEUR OMAR ZNIBER
SUITE AU DISCOURS DU PRESIDENT EN EXECRCICE DE L'OSCE
SON EXCELLENCE M KANAT SAUDABAYEV
DEVANT LE CONSEIL PERMANENT
14 JANVIER 2010**

**Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs**

Je voudrais tout d'abord m'associer aux autres délégations qui m'ont précédé pour souhaiter la bienvenue à son Excellence M.KANAT SAUDABAYEV et féliciter à nouveau le Kazakhstan pour la présidence de l'OSCE.

La valeur appréciable accordée par le Maroc aux principes d'Helsinki et son engagement pour la consolidation de ses relations avec l'OSCE seront réaffirmés cette année aussi bien par sa participation active à tous les séminaires, conférences et ateliers de l'organisation ayant trait aux trois dimensions politico-militaire, économique et humaine que par ses contributions au dialogue sur la sécurité dans le cadre du processus de Corfou auquel les partenaires sont désormais associés après la décision ministérielle y relative.

Dans ce cadre, ma délégation réitère sa volonté de contribuer à ce processus par des propositions concrètes relatives au renforcement de la sécurité coopérative et indivisible dans le cadre d'une approche globale concernant également la région méditerranéenne. A cet égard, ma délégation tient à souligner l'importance de reconfirmer dans le cadre du dialogue sur la sécurité Européenne et l'élaboration d'une nouvelle architecture de sécurité pour l'Europe l'acquis de l'acte final d'Helsinki de 1975 qui stipule l'interdépendance de la sécurité dans l'espace de l'OSCE et celle dans la région méditerranéenne. Ma délégation estime qu'il serait judicieux de passer en revue le dispositif régissant la coopération de l'OSCE avec ses partenaires, examiner sa pertinence, et les voies de sa modernisation et adaptation dans la perspective du dialogue actuel sur la sécurité européenne.

Ma délégation soutient votre proposition relative à la nécessité de poursuivre le travail dans le domaine de la Migration pour la mise en œuvre effective de la - Décision ministérielle adoptée à Athènes sur la gestion de la Migration qui prône une approche globale et encourage la coopération entre pays d'origine, de transit et de destination,

mettant ainsi en exergue l'importance de la migration circulaire ainsi que le respect des Droits des migrants et leurs familles.

Mon pays accorde par ailleurs une grande importance à la promotion de la tolérance et de la non discrimination dont celles qui s'expriment respectivement à l'encontre des musulmans, des juifs et des chrétiens. A cet égard, ma délégation se félicite de l'initiative de la Présidence Kazakh d'organiser à Astana les 29 et 30 juin 2010 une Conférence de haut niveau sur la tolérance et la non discrimination (Astana, Kazakhstan) qui verra la participation de représentants gouvernementaux et des ONG des 56 membres de l'organisation et des partenaires pour la coopération.

De même, ma délégation apporte son appui à l'initiative de la présidence en exercice d'organiser au cours de cette année en collaboration avec l'Unité d'Action contre le Terrorisme une conférence sur la prévention du terrorisme.

Monsieur le Président,

Ma délégation se réjouit en outre des consultations menées au Kazakhstan sur les projets qui seront mis en œuvre dans le cadre du fonds pour le partenariat en 2010, et se félicite du fait que le Kazakhstan ait pris en considération certaines propositions contenues dans le document marocain (PC.DEL/213/09/Rev.1) en date du 31 Mars 2009 intitulé «l'avenir du Partenariat Méditerranéen de l'OSCE /la vision du Maroc» dont notamment celle relative à l'établissement d'un programme des projets à mettre en œuvre dans le cadre du Fonds pour le partenariat.

Je voudrais enfin exprimer la conviction de ma délégation que sous le leadership de votre pays, les relations de l'OSCE avec ses partenaires seront renforcées. Pour ce qui concerne le partenariat méditerranéen, les initiatives concrètes élaborées lors de votre présidence du Groupe de Contact Méditerranéen sont là pour en témoigner. Permettez moi d'en citer quelques unes : le Séminaire sur /l'autorégulation des médias/ ou encore celui relatif au «Séminaire dédié aux partenaires Méditerranéens de l'OSCE sur « la tolérance et la non discrimination », organisé par le Kazakhstan à Astana le 30 Juin 2009, marqué par la participation des représentants de la Troïka (Grèce, Lituanie et Kazakhstan) et des partenaires méditerranéens de l'OSCE et de la Palestine.

Concernant l'élargissement du partenariat méditerranéen, ma délégation saisit l'occasion de votre présence parmi nous pour réitérer son appel aux pays membres de l'organisation d'apporter une réponse positive à la demande palestinienne d'octroi du statut de partenaire méditerranéen de l'OSCE. Cela constituera à notre avis un pas important pour l'élargissement des mesures de confiance de l'OSCE dans la zone Méditerranéenne.

En conclusion, ma délégation voudrait vous renouveler son plein et entier soutien pour une présidence réussie et vous assure que vous pouvez compter sur le Maroc pour apporter tout le concours nécessaire pour la meilleure articulation du partenariat de l'OSCE.